

## CONSEIL MUNICIPAL DU 02 NOVEMBRE 2020 COMPTE-RENDU SUCCINCT AFFICHÉ LE 09 NOVEMBRE 2020

Le deux novembre deux mil vingt à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Fabrice DALINO, maire.

Nombre de conseillers en exercice :

29

Date d'envoi de la convocation :

26 octobre 2020

## PRESENTS:

Les Adjoints au Maire :

Mesdames FAUCHOUX - HERITAGE - LE GUELLEC - RICHOUX. Messieurs BERTRAND - BOURGOGNON - GUILLOUET - JOSTE.

## Les Conseillers municipaux :

Mesdames CHAUVIN-SEMPEY - DAVID - HUET - LE BAIL-POUTREL - LE PALLEC. Messieurs ANDRIMANDIMBY - DESSAUGE - DUFFE - FIERDEHAICHE - GAUTHIER - LE BRAS - TILLARD.

## **PROCURATIONS**:

MME ANDRIMANDIMBY a donné procuration à M. ANDRIMANDIMBY, MME BIRLOUET a donné procuration à M. DUFFÉ, MME CANOVAS a donné procuration à M. GUILLOUËT, MME GRELIER a donné procuration à MME DAVID, MME METENS a donné procuration à M. LE MAIRE, M. NEDELEC a donné procuration à MME HERITAGE, MME PELLETIER a donné procuration à M. JOSTE, M. THIRION a donné procuration à M. TILLARD.

**SECRETAIRE:** MME CHAUVIN-SEMPEY.

N°	RAPPORTEUR	ОВЈЕТ	VOTES
20-156	M LE MAIRE	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 04 JUILLET 2020	Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents lors de la réunion du 04 juillet 2020, le Conseil Municipal:  - ADOPTE le procès-verbal de la réunion du 04 juillet 2020.
20-157	M LE MAIRE	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUILLET 2020	Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents lors de la réunion du 10 juillet 2020, le Conseil Municipal:  - ADOPTE le procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2020.
20-158	M LE MAIRE	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 SEPTEMBRE 2020	Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents lors de la réunion du 21 septembre 2020, le Conseil Municipal :  - ADOPTE le procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2020.

	DEVELOPPEMENT URBAIN			
20-159	M. BOURGOGNON	PREPARATION DE LA REPARTITION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT POUR 2022 - RECENSEMENT DE LA LONGUEUR DE VOIRIE CLASSEE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - APPROUVE le tableau de classement unique des voies communales ;  - FIXE la longueur des voies communales à :  - 35 311 m de voies communales en agglomération ;  - 12 563 m de voies communales horsagglomération ;  - 1 011 m de chemins ruraux goudronnés ;	
20-160	M. GAUTHIER	MAISON DE SANTÉ - PROJET D'ACQUISITION DE SURFACE PAR LA VILLE	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:  - VALIDE la volonté de la Collectivité d'accompagner le projet de maison de santé par l'acquisition d'une surface complémentaire de 85 m² dans le programme immobilier.  - AUTORISE le Maire à demander toute subvention afférente auprès des institutionnels, notamment l'Etat, la région Bretagne et le conseil départemental au titre de l'appel à projets « dynamisation des centres bourgs ».	
		FINANCES - ADMINISTRA	TION GÉNÉRALE - RH	
20-161	M. BERTRAND	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL «ACQUISITION & AMÉNAGEMENT DE LOCAUX DANS LE CADRE DE LA CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ »	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:  - AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la politique de dynamisation des centres bourgs et du maintien de l'offre de santé;  - AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent.	
20-162	M. BERTRAND	PROGRAMME ÉCLAIRAGE PUBLIC 2020 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU SDE 35	<ul> <li>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:</li> <li>AUTORISE le Maire à solliciter toute subvention pouvant être affectée au projet auprès du SDE 35 et à signer tous les documents y afférents;</li> <li>AUTORISE le Maire à solliciter une autorisation de commencement de travaux anticipé le cas échéant.</li> </ul>	
20-163	M. BERTRAND	ADMISSION EN NON VALEUR DES TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES	<ul> <li>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:</li> <li>AUTORISE l'admission en non-valeur des 122.75 € au titre de l'occupation du domaine public;</li> <li>AUTORISE l'admission en non-valeur des 89.40 € au titre des frais de repas servis au restaurant scolaire;</li> <li>AUTORISE l'extinction de la dette pour un total de 465.71 €;</li> <li>AUTORISE la mise en œuvre des écritures comptables associées.</li> </ul>	

20-164	M. BERTRAND	AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DES BUDGETS 2021	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites précisées ci-dessus pour les budgets « Ville » et « Assainissement », et ce, avant le vote formel des budgets primitifs.
20-165	M. BERTRAND	SURTAXES 2021 - ASSAINISSEMENT	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil  Municipal:  - FIXE le prix de la redevance Assainissement collectif à compter du 1er janvier 2021 selon le détail présenté dans le tableau reproduit ci-après :    TARIF A COMPTER DU 1 C JANVIER 2021
			- <b>AUTORISE</b> le Maire à signer tout document relatif à cette tarification.
20-166	M. BERTRAND	SUSPENSION DE TARIFS « MARCHÉS » & « TERRASSES »	Après avoir délibéré, à 24 voix pour et 5 abstentions (Mmes CHAUVIN-SEMPEY, DAVID, GRELIER, et MM. TILLARD et THIRION), le Conseil Municipal:  - AUTORISE le Maire à suspendre, dans le cadre des marchés hebdomadaires, l'encaissement des redevances sur la période d'un trimestre en 2020 dès lors que l'occupant du domaine public sera en capacité de démontrer que les conditions d'exploitation de son activité ont été dégradées dans des proportions manifestement excessives au regard de sa situation financière.  - AUTORISE le Maire à suspendre, l'encaissement des redevances « Terrasse » pour l'année 2020 dès lors que l'occupant du domaine public sera en capacité de démontrer que les conditions d'exploitation de son activité ont été dégradées dans des proportions manifestement excessives au regard de sa situation financière.  - AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent.

20-167	M. BERTRAND	REVERSEMENT DE DONS AU CCAS	<ul> <li>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:         <ul> <li>AUTORISE le Maire à verser une subvention arrondie à hauteur de 2 956 € au CCAS au titre des actions menées dans le contexte de la crise sanitaire dite « Covid 19 » ;</li> <li>AUTORISE le Maire à procéder au versement de cette subvention après celui de la subvention d'équilibre afin que le CCAS puisse dégager de</li> </ul> </li> </ul>
			l'autofinancement.
20-168	M. BERTRAND	MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil  Municipal:  - DECIDE de la composition de la commission de contrôle des listes électorales de la manière suivante:  - Wilfried FIERDECHAICHE  - Violette BIRLOUET  - Déborah LE BAIL-POUTREL  - Delphine DAVID  - Véronique HUET
20-169	M. LE MAIRE	RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - FIXE la liste de contribuables, en vue de la désignation des Commissaires titulaires et suppléants par le Directeur des services fiscaux, de la manière suivante :  - Philippe PORTEU DE LA MORANDIÈRE - Daniel FOURNIER - Gérard DEMAURE - Eliane BOUGAULT - Jean-Yves DUVAL - Michel BERTRAND - Nicolas LE BRAS
20-170	M. BERTRAND	DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - DÉSIGNE Philippe DUFFE en qualité de correspondant défense de la commune.
20-171	M. BERTRAND	COMMISSION D'INFORMATION SUR L'ACTIVITE DE LA COOPERL- RENOUVELLEMENT DES REPRESENTANTS DES RIVERAINS ET DE LA MUNICIPALITÉ	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - PROPOSE à la direction de la COOPERL les personnes suivantes pour représenter les riverains de l'abattoir et les élus de la municipalité au sein de la Commission d'information :  • Elus :  • Christine FAUCHOUX • Violette BIRLOUET  • Riverains :  • Stéphane DUVAL • Stéphane VIRCONDELET

20-172	M. BERTRAND	DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « INITIATIVE BROCELIANDE »	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:  - DÉSIGNE Christine FAUCHOUX en qualité de représentante de la Ville pour siéger au sein du Conseil d'Administration d'Initiative Brocéliande.
20-173	M. BERTRAND	CONVENTION CADRE POUR LA REALISATION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE MONTFORT COMMUNAUTÉ ET SES COMMUNES MEMBRES	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:  - APPROUVE la convention cadre proposée jusqu'au 31 décembre 2021;  - DÉLÉGUE au Maire la faculté de signer les contrats avec Montfort Communauté qui découlent de cette convention cadre;  - APPROUVE toute convention cadre similaire proposée au-delà du 31 décembre 2021, ainsi que les contrats associés, afin de poursuivre ce principe de mutualisation.
20-174	M. BERTRAND	PRESTATION DE SERVICE DU 1ER OCTOBRE 2020 AU PROFIT DE MONTFORT COMMUNAUTÉ	<ul> <li>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:</li> <li>- AUTORISE le Maire à facturer la prestation de service d'une valeur de 236 € à Montfort Communauté;</li> <li>- AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent.</li> </ul>
20-175	M. BERTRAND	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2021	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - VALIDE la suppression et la création de poste ainsi présentée :  - POSTE - SUPPRESSION DATE CREATION DATE - Brigadier-Chef Principal 01/01/2021 Chef de service de Police Municipale 01/01/2021  - ADOPTE la modification du tableau des effectifs qui en découle ; - PRÉVOIT les crédits nécessaires au budget 2021.
20-176	M. BERTRAND	CRÉATION DE POSTE NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITÉ	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil  Municipal :  - CRÉE le poste non permanent, tel que présenté ci-dessous :    NB
20-177	M. BERTRAND	COVID-19 : VERSEMENT DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE	<ul> <li>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:         <ul> <li>AUTORISE le versement de la Prime exceptionnelle liée au COVID- 19 sur les bases suivantes :</li></ul></li></ul>

			<ul> <li>ADOPTE les montants suivants (cumulables):</li> <li>25€ par jour pour un agent présent</li> <li>30€ par jour pour un agent mis à disposition de la Résidence Autonomie</li> <li>forfait de 100€ pour un agent en travail à distance</li> <li>PRÉVOIT les crédits nécessaires au budget 2020.</li> </ul>
		EDUCATION - SOLIDA	ARITÉ – FAMILLE
20-178	M. GUILLOUET	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT - VILLE DE MONTFORT-SUR-MEU / LABORIZON BRETAGNE - RUE DES URSULINES	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - APPROUVE le projet de convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux communaux au profit du laboratoire Laborizon Bretagne ; - AUTORISE le Maire à signer ladite convention.
	SPORT - CUI	TURE - VIE ASSOCIATIVE - JEU	NESSE - RELATIONS INTERNATIONALES
20-179	MME LE GUELLEC	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE FACES DE PANNEAUX PUBLICITAIRES AU PROFIT DU CINÉMA « LA CANE »	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - AUTORISE le Maire à signer la convention de mise à disposition de faces de panneaux sucettes et tous les documents qui s'y affèrent.
20-180	MME LE GUELLEC	DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE MONTFORT BASKET CLUB	<ul> <li>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:</li> <li>- ATTRIBUE une subvention de 1 253 € à l'association Montfort Basket Club en substitution des 2 000 € initialement envisagés.</li> </ul>
		ENVIRONNEMENT - GES	STION DES RISQUES
20-181	M. NEDELEC	FORET COMMUNALE DE MONTFORT- SUR-MEU - ETAT D'ASSIETTE DES COUPES DE L'ANNÉE 2021	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:  - APPROUVE l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2021 présenté ci-après :    Parcelle   Type de présumé ci-après :   Destinations Possibles (Bois Façonnés, Délivrance, Ventes aux particuliers, vente sur periculiers, vente sur periculier

20-182	MME LE PALLEC	CONVENTION POUR L'EXPLOITATION D'UN CRÉMATORIUM - AVENANT N°8	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°8 à la convention pour l'exploitation du Crématorium de Montfort-sur-Meu.	
20-183	MME HERITAGE ET M. DESSAUGE	DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE EN FAVEUR DES MOBILITÉS DURABLES : PARTAGEONS LA ROUTE	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - ACTE le lancement de la démarche participative « Partageons la route » visant à assurer le développement d'une stratégie en faveur des mobilités durables.	
	DOCUMENT SUR TABLE			
20-184	M. BERTRAND	R.I.F.S.E.E.P - TRANSPOSITION DU CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX ET INTEGRATION DE L'INDEMNITÉ DE RÉGIE AU 01/12/2020	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:  - ADOPTE la mise en place du RIFSEEP pour le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, tel que présenté ci-dessus, à compter du 01/12/2020;  - AUTORISE la mise en place d'une IFSE additionnelle, dite IFSE Régie, aux agents exerçant les fonctions de régisseurs de recette ou d'avance, à compter du 01/12/2020;  - DIT que le reversement aux régisseurs jusqu'alors bénéficiaires ne sera pas réclamé (remises gracieuses);  - PRÉVOIT l'inscription des crédits correspondants au budget.	

Fabrice DALINO, Maire.

